

**MÉTIER DES TRAVAUX PUBLICS****ETUDE ET CONCEPTION DE CHANTIER**

Dessinateur(trice) - Projeteur(euse)

MISSION PRINCIPALE : Dessiner les plans de l'ouvrage en phase d'avant-projet

Le dessinateur – projeteur participe aux études techniques : il transpose en dessins l'avant-projet de l'ouvrage, en faisant appel aux outils assistés par ordinateur (CAO / DAO). Selon sa spécialité, il peut intervenir sur une partie spécifique du projet : circuits d'électricité, réseaux de canalisations, etc.



Autres appellations : Dessinateur(trice), Dessinateur(trice) d'exécution, Dessinateur(trice) mètreur(euse)

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. CLÔTURER LE CHANTIER

- Dessiner les plans de récolement de l'ouvrage réalisé pour préciser les travaux effectivement réalisés

2. RÉALISER DES PLANS 2D ET 3D

- Analyser le dossier technique (dimensions, contraintes techniques et réglementaires) pour le traduire dans les plans en phase de conception
- Réaliser et/ou recueillir les données des relevés de terrains pour les exécutions d'implantations pour les chantiers
- Réaliser et adapter les plans, dessins et toutes représentations graphiques du projet en intégrant les spécificités techniques précisées par les études, le chargé d'affaires, le conducteur de travaux, etc. à l'aide d'un logiciel de dessin industriel (CAO / DAO) tout au long de la réalisation du projet
- Intégrer et traduire en plans des résultats de calculs fournis par les ingénieurs études techniques
- Vérifier la qualité des plans et des documents réalisés avant transmission aux équipes

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, ...)
- Respecter les consignes organisationnelles

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie des données manquantes à l'exécution du travail le cas échéant
- Planifier son activité en fonction du temps nécessaire pour la réalisation des tâches
- Réagencer ses priorités en fonction des informations reçues

3. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Partager les informations et bonnes pratiques
- Coopérer avec les équipes en interne

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité professionnelle
- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Transmettre des informations et s'assurer de leur compréhension (en interne et en externe le cas échéant – clients, fournisseurs, partenaires? ...)
- Informer et rendre compte de son activité

5. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Maîtriser les applications informatiques (de type office 365)
- Utiliser les outils numériques et applications liés à son métier (ex. : CAO/DAO, BIM, progiciels divers, ...)

6. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Identifier des dysfonctionnements / axes d'amélioration dans la réalisation des activités

- Proposer des améliorations dans son périmètre d'activité

7. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accompagner et former dans son domaine d'activité (le cas échéant)

8. AGIR FACE À UN ALÉA

- Adapter son activité aux aléas en tenant compte des objectifs de qualité et de délai
- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Brevet de Technicien Supérieur Travaux Publics
- Baccalauréat Professionnel Travaux Publics

TITRES

- Titre Professionnel Dessinateur projeteur de réseaux de télécommunications (Niveau 4)
- Titre Professionnel Dessinateur projeteur en béton armé (Niveau 5)
- Titre Professionnel Dessinateur projeteur d'ouvrages de métallerie (Niveau 5)
- Titre Professionnel Dessinateur projeteur en construction métallique (Niveau 5)